

Aéroclub de Colmar

Assemblée Générale ordinaire du 15 mars 2014

L'Assemblée annuelle a été ouverte à 17h15 par Stéphane Wagner avec 44 membres présents à l'ouverture et 2 représentés par pouvoirs.

1 – Rapport du Président, par Stéphane Wagner

Le Président a ouvert l'Assemblée générale annuelle en remerciant les trésoriers Philippe Lambert, Jean-Pierre Conrad, pour leur travail de gestion du club, Rémy Schillemann pour avoir piloté le chantier de rénovation du club-house et Ivan Dietrich pour les résultats de l'école de pilotage (3 licences de pilote privé PPL en 2013).

Le rapport d'activité de l'année 2013 a été présenté sous la forme d'une animation vidéo réalisée par Jean-François Neu :

- réussite de la Journée Portes Ouvertes du 4 avril avec la participation du Comité des Miss
- voyage de Roland Hanser au Maroc
- Journée Kiwanis 2 juin
- Journée des Sapeurs Pompiers 29 juin
- Organisation des jeudis de la sécurité

Le Président a repris la parole pour rappeler les principaux points au compte-rendu de la précédente Assemblée du 23 mars 2013. L'Assemblée a approuvé ce compte-rendu par vote à main levée.

2 – Statistiques 2013, présentées par Stéphane Wagner

Le rapport statistique a été préparé par Marc Gilg pour le compte-rendu annuel à la DGAC. Les principaux points à noter sont :

- 95 membres, dont 8 féminines en 2013
- 3 licences PPL, 2 brevets de base
- 1 257 heures de vol réalisées

3 – Rapport financier

Le rapport financier a été préparé par le cabinet comptable KPMG et présenté par Stéphane Wagner :

- total des produits d'exploitation : 231 883,33 □
- total des dépenses d'exploitation : 189 088,44 □
- résultat d'exploitation : 42 794,89 □

Le bénéfice final est toutefois réduit à 7 599,71 □ après provision pour dépréciation au bilan.

Cette dépréciation est liée à un ancien moteur Thielert de 1,7 litres dont le potentiel a été consommé à ce jour sur un Ecoflyer et qui n'est plus présent dans l'actif réel du club. Ce moteur avait fait l'objet d'un plan de financement et d'amortissement sur 5 ans. Il figurait donc toujours à l'actif du bilan. Or la présence à l'actif d'un

bien consommé et n'existant plus dans le parc du club n'est pas conforme aux règles de comptabilité (valeur non réelle au bilan). Le cabinet comptable a donc proposé de le sortir du bilan, ce qui implique une dépréciation équivalente à passer en déduction du résultat.

La dette totale du club s'élève fin 2013 à 177 016,07 € (acquisition des Ecoflyers F-HAAR et F-HCLM, remplacement des moteurs du F-HAAR et du DR221 F-BPCY)

La remise en exploitation du DR221 a coûté au total 42 000,00 € dont 18 600,00 € pris en charge par l'assurance suite à accident. Le moteur et l'hélice arrivaient à fin de potentiel au moment de l'accident (choc à l'hélice) et devaient de toute manière être remplacés.

L'Assemblée générale a approuvé le rapport financier et donné quitus aux Trésoriers.

4 – Intervention des membres du Conseil d'Administration

Rémy Schillemann : appel à main d'oeuvre pour l'achèvement du chantier de réhabilitation du club-house, avec travaux de peinture.

Gérard Aria : présentation du site aero.ifc-informatique.fr sur lequel les membres pourront consulter leur compte à l'aide des identifiants et mots de passe qui leur ont été remis en séance.

5 – Intervention du chef pilote Ivan Dietrich

- ❑ Organisation des Jeudis de la sécurité : 5 séances depuis la création le 26 septembre 2013
- ❑ Constitution du dossier ATO : le dépôt du dossier ATO auprès de la DGAC pour la certification de l'école de pilotage est programmé en 2014. La procédure équivaut à une certification qualité ce qui implique un suivi des engagements et des actions correctives
- ❑ Accident du DR221 : le choc à l'hélice après un rebond est le risque propre au train classique. Ce type d'avion nécessite donc une attention particulière à l'atterrissage

6 – Renouvellement partiel du Conseil d'Administration

1) Election du tiers sortant

Mandats arrivant à échéance à l'Assemblée Générale 2014 : Gérard Aria, Jean-Paul Delesse, Hubert Durlwanger, Gérard Groff, Rémy Schillemann

Les cinq Administrateurs sortants, présents à l'Assemblée, ont confirmé leur candidature.

Aucune autre candidature ne s'étant déclarée pour un mandat complet de trois ans, le Président a proposé à l'Assemblée un vote à main levée. Après approbation à l'unanimité, les cinq membres ci-dessus ont été déclarés élus.

2) Mandat partiel pour le remplacement d'un démissionnaire

Hervé Payre a présenté sa démission du Conseil d'Administration. Il avait été élu par l'Assemblée générale du 23 mars 2013 pour une durée de trois ans.

Son remplacement se fera donc par un mandat partiel d'une durée de deux ans arrivant à échéance à l'Assemblée générale 2016.

Deux candidatures ont été déclarées pour ce mandat : Marie-Pierre Ralu-Marec et Dany Lender

Il a été procédé à une élection à bulletins secrets :

- ❑ Marie-Pierre Ralu-Marec : 13 voix
- ❑ Dany Lender : 38 voix

Dany Lender a été déclaré élu pour un mandat partiel de deux ans.

7 – Projets 2014 présentés par Stéphane Wagner

- ❑ Journées Portes Ouvertes : 12 et 13 avril 2014
- ❑ Kiwanis (enfants handicapés) : 24 mai
- ❑ 21 juin : Opération Tous en l'Air inspirée de l'opération fédérale « Jour le Plus Long » mais en formule interne au club avec barbecue (*)
- ❑ Sortie club le 6 septembre vers une destination à découvrir ultérieurement
- ❑ Travaux : reste à faire l'étanchéité de la toiture, dont notamment le toit en terrasse de la salle pilote. Le Conseil Général et la Ville de Colmar ont donné un accord de principe à la demande de subvention

Programme des Journées Portes Ouvertes :

- ❑ Les participants 2013 seront de nouveaux conviés : vol à voile, AUL Formation, Héli-Travaux, CMABA Algolsheim (modélisme), Alsafly avec baptêmes de l'air et simulateur vol à voile
- ❑ Une nouvelle participation du Comité Miss Alsace est attendue
- ❑ Des présentations en vol sont programmées : REVA, Ivan sur Cap10, Eric Schneider sur Pitt, modèles réduits de catégorie B
- ❑ De ce fait, un dossier a été déposé à la DAC Nord Est et à la Préfecture pour une manifestation aérienne de moyenne importance
- ❑ Cyril Langibout a été nommé directeur des vols

8 – Question des membres

Jacques Kiener a évoqué le choix de la nouvelle hélice pour le DR221. Son pas paraissant plus petit que celui de la Mac Cauley antérieure, les performances au décollage sont réduites. L'avion peut-il encore utiliser le terrain d'Albé ?

Réponse du Président et du chef pilote :

Le choix de l'hélice a été imposé, l'hélice Evra en bois étant le seul modèle désormais disponible pour un DR221.

La précédente hélice Mac Cauley en métal, accidentée, devait être changée de toute manière puisqu'elle arrivait en fin de potentiel.

Le même modèle a été commandé chez Mac Cauley. Mais après un délai d'attente, le fabricant a annulé et remboursé la commande, faute de quantité à produire suffisante pour justifier le réglage des machines.

Seul modèle disponible, l'hélice Evra a le même diamètre et le même pas nominal que la Mac Cauley. Mais le fait qu'elle soit en bois et non en métal la rend apparemment moins nerveuse au décollage. En contrepartie, les performances de croisière sont améliorées d'environ 10%.

L'avantage du bois est l'absence de potentiel.

Aucun autre membre n'ayant de question à poser, le Président a clôturé l'Assemblée générale annuelle 2014.

Colmar, le 15 mars 2014

Le Président
Stéphane Wagner

Le Secrétaire Général
Philippe Dufour

(*) Il est rappelé pour mémoire que le mot « barbecue » a pour origine une fête annuelle des pirates des Caraïbes dont beaucoup étaient français, au cours de laquelle on faisait rotir une chèvre en l'embrochant de la « barbe au cul ». Le mot « barbecue » en est la déformation anglaise mais pas l'orthographe authentique.